



**ÉCOLE DE MONITEURS
ET D'ENTRAÎNEURS**



FORMATIONS 2009

Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ

Avenue du Grand Large 4 - 7000 MONS

☎ 065/84.26.21 (du lundi au vendredi, de 9.00 heures à 16.30 heures)

Fax 065/34.72.62 - E-mail centre@aftnet.be

FORMATIONS 2009

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE : YVES BECKERS

Secrétariat

Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ
Avenue du Grand Large 4
7000 MONS

Du lundi au vendredi, de 9.00 heures à 16.30 heures

☎ 065/84.26.21

Fax 065/34.72.62

E-mail centre@aftnet.be

Yves BECKERS

Du lundi au vendredi, de 9.00 heures à 12.00 heures

☎ 065/84.79.97

Fax 065/34.72.62

E-mail yves.beckers@aftnet.be

FORMATIONS ORGANISÉES EN 2009

- animateur mini-tennis Pages 4 et 5
- animateur tennis Pages 6 et 7
- Stage préparatoire à la formation moniteur "niveau I" 2010 Page 8
- Moniteur "niveau I" Pages 9 et 10
- Moniteur "niveau II" Pages 11 et 12

LIEUX DES FORMATIONS

animateur mini-tennis et animateur tennis : dans les régions.

Stage préparatoire moniteur "niveau I", formation moniteur "niveau I" et formation moniteur "niveau II" : au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

VADE-MECUM

Ce document reprend tous les renseignements utiles aux formations de moniteurs et d'entraîneurs. Vous pouvez vous le procurer au secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. de MONS.

FORMATION ANIMATEUR MINI-TENNIS

CHAMP DE COMPÉTENCES

Initier les enfants de 4 à 7 ans au mini-tennis, de la découverte de l'activité à la maîtrise de l'échange sur un terrain de 12 mètres, avec une palette ou mini-raquette et une balle en mousse.

CONTENU DU MODULE DE FORMATION

Seize heures de formation

- Education et développement des conduites motrices par des activités de jeux de raquette.
- Mini-tennis 12 mètres, balle mousse : pratique de l'échange ... de la collaboration à l'opposition, notions technico-tactiques de base, premiers schémas en vue du gain du point.
- Premières compétitions sur un terrain de 12 mètres : organisation - réglementation.

Une journée de stage

- Une journée d'application avec de jeunes enfants, dans le cadre d'une activité de mini-tennis mise sur pied par l'A.F.T., soit en collaboration avec une fédération sportive scolaire, soit avec un club, ...
- La rédaction d'un rapport de stage qui doit être adressé dans les quinze jours suivant la journée d'application au conseiller pédagogique, Yves BECKERS, Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, Avenue du Grand Large 4 à 7000 MONS.

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1er cas - Enseigner dans le primaire ou être régent ou licencié en éducation physique ;
- Suivre des études pour être instituteur, régent ou licencié en éducation physique.
- 2e cas Etre âgé de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours, être affilié et être recommandé par le président de son club (lettre accompagnant la demande d'inscription).
- 3e cas Etre inscrit à la formation pour l'obtention du brevet, 1^{er} niveau : moniteur "niveau I".
- 4e cas Etre âgé de 16 à 18 ans, être classé au minimum B+4/6 et :
- Etre recommandé par le président de son club ou par le directeur de l'école de tennis ;
- S'engager à suivre la formation animateur tennis la même année et donc s'engager à suivre la formation moniteur "niveau I" dès l'âge de 18 ans.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard quinze jours avant le début de la formation.

DROIT D'INSCRIPTION

90 euros.

OBTENTION DU **CERTIFICAT FEDERAL D'ANIMATEUR MINI-TENNIS**

RECONNU PAR LA COMMISSION PEDAGOGIQUE A.D.E.P.S.-A.F.T.

si présence active aux seize heures de formation et à la journée de stage,
après remise et approbation du rapport de stage.

| Région | Lieu | Dates et heures |
|------------|--|---|
| Brabant | CLUB JUSTINE N1 Rue Léon Fournet 20 1342 LIMELETTE | Module I : 20 et 21 juin de 9.00 h à 13.00 h et de 14.00 h à 18.00 h Module II : 19 et 20 septembre de 9.00 h à 13.00 h et de 14.00 h à 18.00 h |
| Hainaut | Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ Avenue du Grand Large 4 7000 MONS | Module I : 25 et 26 avril de 9.00 h à 13.00 h et de 14.00 h à 18.00 h Module II : 12 et 19 septembre de 9.00 h à 13.00 h et de 14.00 h à 18.00 h |
| Liège | R. FAYENBOIS T.C. Avenue du Tennis 11 4020 JUPILLE | Module I : 22, 23, 24 et 25 juin de 18.00 h à 22.00 h Module II : 31 août, 1, 2 et 3 septembre de 18.00 h à 22.00 h |
| Namur | TENNIS SQUASH GEMBLOUTOIS Rue Chapelle Moureau 25 5030 GEMBLoux | Module I : 20 et 21 juin de 9.00 h à 13.00 h et de 14.00 h à 18.00 h Module II : 19 et 20 septembre de 9.00 h à 13.00 h et de 14.00 h à 18.00 h |
| Luxembourg | T.C. JEUNESSE ARLONAISE Rue du Maitrank 6700 ARLON | Module I : 20 et 27 juin de 9.00 h à 13.00 h et de 14.00 h à 18.00 h Module II : 12 et 13 septembre de 9.00 h à 13.00 h et de 14.00 h à 18.00 h |

FORMATION ANIMATEUR TENNIS

CHAMP DE COMPÉTENCES

Animer un groupe de joueurs débutants sous le contrôle d'un moniteur "niveau I". Découverte des aspects technico-tactiques du tennis dans des situations de jeu adaptées au niveau des joueurs.

CONTENU DE LA FORMATION

Vingt heures sur le terrain

Groupes de six à huit candidats par module.

Technique

- Fondamentaux techniques, coup droit, revers à une main, revers à deux mains, volées, service, smash.
- Démonstration, progression avec tout type de balle.
- Transmission des informations (gestuelle et explications verbales avec mouvements à blanc).
- Qualités de la distribution et de la précision lors des échanges avec et sans rebond.
- Méthode de correction (évolutive).

Pédagogie

- Approche technico-tactique dès le début de la pratique.
- Aides méthodologiques.
- Découverte de l'échange grâce au matériel adapté : balles; raquettes; terrains; filets.
- Sensibilisation à la pratique sportive du tennis et aspect ludique.
- Situations de jeu variées de niveaux 1 et 2.

Tactique

- Régularité, précision, longueur amenée progressivement.

CONDITIONS D'ADMISSION

1er cas Etre régent ou licencié en éducation physique (pas de condition de classement ni d'âge).

2e cas Etre âgé de 16 à 18 ans au début de la formation et :

- Etre classé minimum B+4/6 ;
- S'engager à suivre la formation moniteur "niveau I" dès l'âge de 18 ans.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard quinze jours avant le début de la formation.

DROIT D'INSCRIPTION

140 euros.

OBTENTION DU **CERTIFICAT FEDERAL D'ANIMATEUR TENNIS**

RECONNU PAR LA COMMISSION PEDAGOGIQUE A.D.E.P.S.-A.F.T.

si présence active aux vingt heures de formation.

| Région | Lieu | Dates et heures |
|--------------------|--|--|
| Brabant | <p>CLUB JUSTINE N1 Rue Léon Fournet 20 1342 LIMELETTE</p> | Mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 février |
| Hainaut | <p>Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ Avenue du Grand Large 4 - 7000 MONS</p> | Mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 novembre |
| Liège | <p>R. FAYENBOIS T.C. Avenue du Tennis 11 4020 JUPILLE</p> | Mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 avril |
| Namur - Luxembourg | <p>TENNIS SQUASH GEMBLOUTOIS Rue Chapelle Moureau 25 5030 GEMBLoux</p> | Mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 juin |

STAGE PRÉPARATOIRE À LA FORMATION MONITEUR "NIVEAU I" 2010

OBJECTIFS

- Permettre aux candidats de la formation moniteur "niveau I" d'améliorer leur niveau technique.
- Former techniquement des joueurs qui voudraient accéder à la formation moniteur "niveau I", alors qu'ils ne possèdent pas le classement minimum pour y participer.

CONDITIONS D'ADMISSION

S'engager à suivre la formation moniteur "niveau I" en 2010.

La participation à ce stage donne accès à la formation moniteur "niveau I" même si la personne ne possède pas le classement requis.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard le 19 octobre 2009.

DROIT D'INSCRIPTION

Deux formules possibles :

- En internat : 500 euros.
- En externat : 350 euros.

Pour pouvoir accéder au stage préparatoire, le candidat doit s'acquitter du droit d'inscription à ce stage et en même temps du droit d'inscription à la formation moniteur "niveau I" de 200 euros.

MODALITÉS DU STAGE

Quarante heures de cours techniques et tactiques.

Durant le congé de la Toussaint, du lundi 2 novembre 2009 à 9.00 heures au vendredi 6 novembre 2009 à 19.00 heures.

FORMATION MONITEUR "NIVEAU I"

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours.
- Etre affilié à l'Association Francophone de Tennis ou à la Vlaamse Tennisvereniging.
- Ne pas être sous le coup d'une suspension fédérale.
- Etre ou avoir été classé minimum C15.4 en Messieurs, C15 en Dames ou, en cas de classement inférieur, avoir participé activement au stage préparatoire à la formation moniteur "niveau I" durant le congé de Toussaint 2008.
- Etre présent à la séance préliminaire du 24 janvier 2009.
- S'engager à suivre en 2009 le module de formation animateur mini-tennis organisé par l'A.F.T. dans les régions.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard le 19 janvier 2009.

Les 128 premiers candidats ayant fait parvenir leur inscription écrite seront admis à la formation spécifique et à l'épreuve technique d'admission.

DROIT D'INSCRIPTION

200 euros + 80 euros pour la partie didactique de la formation (en cas de réussite de l'épreuve technique d'admission).

SÉANCE PRÉLIMINAIRE

Le samedi 24 janvier 2009 à 18.00 heures, au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

COURS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES

Seize heures sur le terrain.

Fondamentaux techniques : justifications, descriptions, corrections, progressions, situations de jeu.

Seize groupes de huit candidats suivant un horaire déterminé lors de la séance préliminaire.

| | | |
|------------|--|---|
| Module I | Samedi 21 février et dimanche 22 février | De 9.00 heures à 13.00 heures et de 14.30 heures à 18.30 heures |
| Module II | Lundi 23 février et mardi 24 février | De 9.00 heures à 13.00 heures et de 14.30 heures à 18.30 heures |
| Module III | Mercredi 25 février | De 17.00 heures à 22.00 heures |
| | Jeudi 26 février | De 17.00 heures à 22.00 heures |
| | Vendredi 27 février | De 16.00 heures à 22.00 heures |
| Module IV | Samedi 28 février et dimanche 1 ^{er} mars | De 9.00 heures à 13.00 heures et de 14.30 heures à 18.30 heures |

EXAMEN TECHNIQUE D'ADMISSION

Examen technique (oral et démonstration) : horaire à fixer entre le jeudi 2 avril, le vendredi 3 avril et le samedi 4 avril.

Accès à la formation didactique aux candidats ayant obtenu 50 % à cette épreuve technique d'admission.

COURS THÉORIQUES SPÉCIFIQUES

Un week-end en classe (tactique, méthodologie, pédagogie, tennis en fauteuil roulant), les vendredi 1^{er} et samedi 2 mai de 9.30 heures à 12.30 heures et de 14.00 heures à 17.00 heures.

FORMATION DIDACTIQUE

Une semaine en internat du dimanche à 9.00 heures au vendredi à 22.00 heures au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS :

- Soit du dimanche 5 juillet à 9.00 heures au vendredi 10 juillet à 22.00 heures.
- Soit du dimanche 23 août à 9.00 heures au vendredi 28 août à 22.00 heures.

EXAMEN ÉCRIT

Première session : Le vendredi 18 septembre à 18.00 heures.
Examen d'arbitrage à 20.30 heures.

Deuxième session : Le vendredi 11 décembre à 18.00 heures.
Examen d'arbitrage à 20.30 heures.

EXAMEN DIDACTIQUE

Première session : Evaluation permanente durant la semaine de formation didactique.
Deuxième session : Le dimanche 13 décembre, suivant horaire.

STAGES

Une semaine au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS avec les présélectionnés A.F.T., lors d'une semaine de formation en 2010 ou en 2011.
ou Vingt séances d'une heure et demie durant l'hiver 2009-2010 avec un groupe de sélectionnés A.F.T. (candidats ayant obtenu au minimum 70 % des points au total de la formation).

FORMATION MONITEUR "NIVEAU II"

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre affilié à l'Association Francophone de Tennis ou à la Vlaamse Tennisvereniging.
- Ne pas être sous le coup d'une suspension fédérale.
- Etre titulaire du brevet A.D.E.P.S. d'initiateur en tennis (formule 1995 à 2001) ou du brevet de moniteur "niveau I" (formule à partir de 2002).
- Etre ou avoir été classé minimum B+2/6 en Messieurs, B-2/6 en Dames ou, en cas de classement inférieur, avoir réussi la formation d'initiateur en tennis (formule 1995 à 2001) ou de moniteur "niveau I" (formule à partir de 2002) avec au minimum 70 % des points.
- Produire la preuve de la réussite des cours généraux A.D.E.P.S. du niveau aide-moniteur ou être régent ou licencié en éducation physique.

INSCRIPTION

Par écrit auprès du secrétariat du Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ, au plus tard le 23 janvier 2009.

DROIT D'INSCRIPTION

270 euros.

SÉANCE PRÉLIMINAIRE

Le samedi 7 mars 2009 de 9.00 heures à 10.00 heures, au Centre d'entraînement A.F.T. Armand CROMBEZ à MONS.

COURS SPÉCIFIQUES

Psychologie du sport

Samedi 7 mars de 10.00 heures à 13.00 heures.

Préparation physique

Samedi 7 mars de 14.30 heures à 18.30 heures.

Technique, tactique, méthodologie

Dimanche 8 mars de 9.00 heures à 13.00 heures et de 14.30 heures à 18.30 heures.

SEMAINE DE FORMATION TECHNICO-TACTIQUE

En internat, du dimanche 5 avril à 9.00 heures au vendredi 10 avril à 18.00 heures.

Technique, tactique, pédagogie, méthodologie

Dimanche 5 avril de 9.00 heures à 19.00 heures.

Travail technico-tactique sur le terrain

Du lundi 6 avril au vendredi 10 avril de 9.00 heures à 13.00 heures et de 14.00 heures à 18.00 heures.

Cours de juge-arbitrage : Le lundi 6 avril de 19.00 heures à 22.00 heures.

Cours de droit du sport : Le mardi 7 avril de 19.00 heures à 22.00 heures.

Psychologie du sport : Le jeudi 9 avril de 19.00 heures à 22.00 heures.

SEMAINE DE FORMATION DIDACTIQUE

En internat, du dimanche 2 août à 9.00 heures au vendredi 7 août à 18.00 heures.

Cours de préparation physique (quatre heures) : Le dimanche 23 août.

Cours de diététique (trois heures) : Le mercredi 26 août.

EXAMENS

| Examen | Première session | Deuxième session |
|-----------------------|--|--|
| Technique | Horaire à définir entre le 27 et le 30 avril | Dimanche 18 octobre selon horaire |
| Ecrit | 1 ^{ère} partie : dimanche 2 août à l'arrivée au stage 2 ^e partie : vendredi 16 octobre à 18.00 heures | Vendredi 11 décembre à 18.00 heures |
| Didactique | Evaluation permanente durant la semaine de formation didactique | Evaluation permanente lors du stage de guidance pendant la semaine de formation didactique, "niveau II", en 2010 |
| Juge-arbitre régional | Vendredi 16 octobre à 20.30 heures | Vendredi 11 décembre à 20.30 heures |